



**PRÉFET
DE LA GIRONDE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La cheffe de bureau

**Cabinet
Direction des sécurités
Bureau des polices administratives**

Bordeaux, le **20 NOV 2024**

Le Préfet de la Gironde

à

Mesdames et Messieurs les Maires

Objet : information concernant les détenteurs d'armes chasseurs et tireurs sportifs
PJ : deux modèles de flyers

Dans le cadre de la dématérialisation de la gestion des armes à feu initiée depuis février 2022 par le Ministère de l'Intérieur, les chasseurs et tireurs sportifs détenant des armes doivent s'enregistrer dans le système d'information sur les armes (SIA) avant le 31 décembre 2024.

Au-delà de cette date, les détenteurs d'armes (chasseurs et tireurs) non-inscrits dans le SIA seront en contradiction avec la réglementation et seront susceptibles de faire l'objet de mesures administratives.

Dans ce contexte, j'engage une action de communication visant à rappeler cette échéance aux détenteurs d'armes.

Ainsi, je sollicite votre appui pour relayer ces informations auprès de vos administrés.

Vous trouverez à cet effet, en annexe au présent courrier, deux flyers qui peuvent être affichés ou diffusés aux usagers.

Par ailleurs, pour toutes questions relatives au SIA, la préfecture de la Gironde met à disposition des détenteurs d'armes plusieurs permanences d'aide et d'accompagnement :

- une permanence courriel (via l'adresse : pref-33-sia@girond.gouv.fr) ;
- une permanence téléphonique tous les jours (entre 14h30 et 16h30) ;
- une permanence guichet à la préfecture de Bordeaux sur rendez-vous ;
- des permanences dans les sous-préfectures du 26 novembre au 12 décembre 2024 sur rendez-vous.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'information.

Jusqu'au remercie

Le préfet

Étienne GUYOT

Copie :

- Monsieur le Président de l'Association des Maires de Gironde
- Monsieur le Président de l'Association des Maires ruraux de la Gironde
- Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets d'arrondissement



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

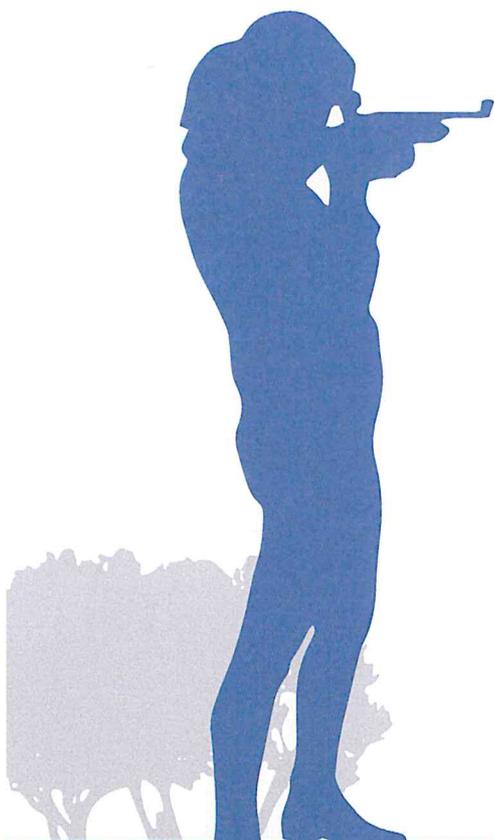
Tireurs sportifs

N'attendez plus pour créer

VOTRE COMPTE SIA

DATE LIMITE

le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme



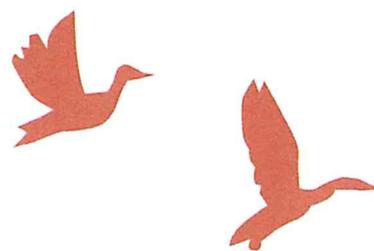
Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

*En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier
ou auprès du comité départemental de tir*



MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

*Liberté
Égalité
Fraternité*



CHASSEURS ou anciens chasseurs

N'attendez plus pour créer

VOTRE COMPTE SIA



**Date limite
le 31 décembre 2024
pour conserver vos droits
à détenir une arme**



Pour créer son compte en quelques minutes :
<https://sia.detenteurs.interieur.gouv.fr>

*En cas de difficultés, RDV en préfecture, chez un armurier,
ou auprès de sa fédération départementale de la chasse*